



E.R.I.P.
asbl

ÉCOLE RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

Adresse courrier: rue du Planeur 10 - 1130 Bruxelles

☎ 02 201 16 16 e-mail : erip@eripgip.be

Siège social asbl : Hôtel de Ville, Grand-Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDAT(E)S FORMATEUR (-TRICE)/CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X) (Régime linguistique francophone)

TEMPS PLEIN par détachement structurel ou assimilé conformément AR 26/03/2005 –
Art 21§4 (*formateur interne*)

OU

TEMPS PARTIEL (*instructeur(-trice) externe pour charges de cours ponctuelles*)

Description de la fonction :

Nous procédons à l'engagement d'un(e) **formateur(-trice) (H/F/X)** en « **Conduite et conduite prioritaire** » à temps plein ou à temps partiel pour les **formations de base et continuées** dispensées par le **Centre de formation à la conduite** de l'École régionale et intercommunale de police (E.R.I.P.)

Il s'agit d'un **détachement structurel ou assimilé d'une durée de 5 ans, renouvelable (temps plein)** ou d'interventions **pour des charges de cours ponctuelles (temps partiel)**.

Outre des exercices d'entraînement du type « **simulation ou in-house training** », les formations à la conduite/conduite prioritaire sont des entraînements de type « **real-life** », c-à-d. des entraînements qui se déroulent **sur la voie publique et en conditions réelles**, pour habituer les participant(e)s aux **contraintes du trafic** et aux **dangers présents sur la route**.

En situation réelle, la marge d'erreur est très petite. L'instructeur(-trice) est responsable du **bon déroulement de la formation** et de la **sécurité des différent(e)s intervenant(e)s**.

Il faut être capable d'intervenir en l'écart d'une seconde.

Vous serez le **binôme** du formateur interne néerlandophone avec qui vous vous coordonnerez pour donner les formations visées.

Vision :

Les moniteur(-trice)s/instructeur(-trice)s sont reconnus pour leur **expérience** et leur **expertise**, ils **valorisent leur fonction** et **conseillent la hiérarchie**.

Ils/elles défendent des valeurs constructives de transparence, de flexibilité, d'intégrité, d'ouverture d'esprit et d'exemplarité.

Ils/Elles mettent en œuvre des formations de conduite constructives afin d'augmenter la sécurité et le savoir-faire.

Organisation du service :

- Les formateur(-trice)s font partie du département « *Centre de formation à la conduite* » de l'École régionale et intercommunale de police, située sur le Campus de *Brusafe*, rue du Planeur 10 à 1130 HAREN
- Le service est composé de moniteur(-trice)s/formateur(-trice)s « fixes » et « volant(e)s »
- Les formateur(-trice)s fixes travaillent à temps plein au Département de la formation (prestations occasionnelles le week-end)
- Les formateur(-trice)s volant(e)s travaillent en unité et sont disponibles un certain nombre d'heures par an et sont rémunéré(e)s à la prestation
- Le/la candidat(e) instructeur(-trice) est recruté sur la base d'un examen de ses connaissances et compétences en matière de « conduite » et doit effectuer un stage de quelques mois avant d'avoir une place fixe au sein de l'équipe.

Missions et tâches :

1) **Administratives :**

- Organiser et planifier les formations (pratiques – simulateur)
- Introduire les demandes d'EDA – N° de sessions
- Organiser et planifier les formations de conduite pour les aspirants
- Organiser et planifier les recyclages (pour les ZP/les membres du personnel opérationnels)
- Organiser et planifier les examens (relatifs aux formations de conduite de type « PERMIS »)
- Trouver des terrains d'exercice
- Organiser des formations de haute précision et de vitesse dans des lieux sécurisés (ex : circuits automobiles)
- Elaborer des cours théoriques pour les différents permis
- Créer de nouvelles formations, élaborer des formations adaptées aux besoins de l'organisation
- Analyser les risques
- Assister et collaborer lors des réunions dans le cadre de notre *core-business*
- Collaborer avec différents corps de métier de la sécurité par rapport à la conduite.
- Collaborer avec des partenaires externes dans le secteur de la conduite (secteur privé/armée – pompiers...) Accueil, contact et correspondance
- Gérer l'administration quant aux demandes de permis des candidats/SPF

2) Opérationnelles :

- Dispenser les formations « conduite » et « conduite prioritaire »
- Encadrer et sensibiliser les candidat(e)s aux codes 2 et 3 sur la voie publique en situation réelle dans un trafic quotidien
- Former le personnel demandeur/service demandeur aux permis C,C1,CE et D, D1, DE en vue d'obtenir le permis de conduire valable.
- Recycler le personnel à la demande de la hiérarchie
- Utiliser le matériel didactique (cônes), mise en place de dispositifs adaptés pour l'apprentissage des candidat(e)s
- Avoir une vigilance accrue lors des exercices pratiques.
- Travailler de concert avec tous les moniteur(-trice)s/spécialistes, dispenser des exercices intégrés
- En cas besoin, lors nos formations de conduite, être capable de gérer les missions 101, geler les situations jusque à l'arrivée des collègues zonaux
- Organiser des cours sur simulateur

3) Monitoring :

- Comptabiliser et analyser les accidents avec les véhicules de police impliqués.
- Chercher les causes et les faiblesses
- Apporter des solutions pratiques et structurelles
- Collaborer avec le service « Formations continuées » (recyclage, avis,...)
- Gérer l'adrénaline du/de la candidat(e), lors des cours de conduite prioritaire afin de garantir la sécurité
- Veiller à observer la déontologie et à diffuser une image exemplaire

4) Technique :

- Participer à l'élaboration des programmes des formations spécifiques en matière d'écolage
- Gérer le matériel du service – Gestion du Charroi (fichier *Excel*) – Entretien du charroi
- Connaître de manière approfondie les différents éléments composant un véhicule afin d'effectuer les check-up nécessaires avant usage lors des formations
- Connaître et distinguer les différents liquides du secteur automobile et en déterminer les dangers
- Être une personne ressource/démontrer une expertise pour l'entretien du charroi
- Connaître les particularités techniques des véhicules afin d'en évaluer l'impact par rapport à la rapidité, la fluidité de conduite et la sécurité

Groupe-cible :

Aspirant(e)s des formations de base Agent et Inspecteur de police, membres du personnel en formation continuée et client(e)s/partenaires externes.

Profil recherché :

- Être membre du cadre opérationnel de la police intégrée structurée à deux niveaux et **revêtir au minimum le grade d'Inspecteur de police**
- Montrer une bonne connaissance du paysage de l'enseignement policier est un atout
- Être capable de former, d'encadrer, d'enseigner et d'évaluer
- Être capable de communiquer et de faire rapport sur les tâches qui lui ont été confiées, spontanément ou à la demande de la hiérarchie, et d'assumer sa responsabilité pour les actions prises dans ce cadre (*dans les limites de sa fonction et de sa place hiérarchique*)
- Être disposé à se former pour maintenir ses connaissances et compétences à jour et en acquérir de nouvelles.
- Garder le contact avec la réalité opérationnelle du terrain
- Endosser, respecter et appliquer les valeurs, les missions et les objectifs de l'école et de la police intégrée afin d'assurer le bon fonctionnement de celle-ci
- Créer un climat pédagogique positif dans le respect des règlements et de la culture de l'école
- Être loyal et intègre
- Faire preuve d'implication, de rigueur, de précision et de capacité d'organisation
- Être flexible, faire preuve d'initiative, d'une approche créative et innovante (dans les limites du cadre institutionnel)
- Être capable de travailler en équipe
- Savoir maîtriser son stress et faire preuve de sang froid
- Être capable de réagir rapidement et de manière adéquate face à une situation donnée
- Adopter une posture professionnelle par rapport aux collègues, aux aspirant(e)s, aux enseignant(e)s et aux client(e)s, aux organisations et institutions partenaires
- Avoir une bonne connaissance des matières de circulation/« roulage » constitue un atout important
- Posséder une très bonne connaissance de la 2^e langue nationale (néerlandais), tant oralement que par écrit (sanctionnée par un brevet SELOR de niveau intermédiaire ou supérieur)

Conditions administratives :

- La candidature doit faire l'objet d'un avis favorable du Chef de corps ou du Directeur de service
- Ne pas avoir obtenu de mention finale « insuffisante » lors des deux dernières évaluations de fonctionnement professionnel
- Disposer de minimum 5 ans d'ancienneté dans le grade (*uniquement dans le cadre d'un détachement à temps plein, ne vaut pas pour les formateur(-trice)s à temps partiel*)
- Avoir suivi le EDA 4635 et savoir le reproduire avec excellence
- Être en possession des permis de conduire (B - C1 - C1E - C – D)
- Être titulaire du brevet formateur (EDA n°2857) ou être disposé(e) à l'obtenir (*uniquement dans le cadre d'un détachement à temps plein*)
- Être titulaire du brevet « Didactique de base à l'usage des chargé(e)s de cours » (EDA 1440) ou un autre titre pédagogique est un atout
- Disposer de connaissances ICT pour la gestion du simulateur est un atout

Introduction des candidatures :

Cette offre vous intéresse? Vous voulez contribuer activement à la formation des futurs policiers?

Introduisez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, copie des brevets et certificats précités, avis de l'autorité hiérarchique) auprès du Directeur de l'École régionale et intercommunale de police via l'adresse suivante : candidatures@eripgip.be

Avant le lundi 15 novembre 2021.

La sélection se fera sur la base du dossier de candidature et d'un entretien portant sur les connaissances et compétences professionnelles en lien avec la fonction, l'expérience dans le domaine de la formation, la motivation, les capacités de communication, la disponibilité et l'avis de l'autorité hiérarchique.

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Lieu d'exercice de la fonction : Campus *Bluestar*, rue du Planeur 10 à 1130 HAREN

Merci de préciser dans votre candidature si vous postulez dans le cadre du détachement au sein du cadre des formateur(-trice)s internes de l'E.R.I.P. ou comme instructeur(-trice) externe.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec l'INP Edwin VERHAERT, Coordinateur du *Centre de formation à la conduite*, au 02/563.14.74, ou avec M. Bruno VAN NECHEL, Conseiller pédagogique, au 02/563.14.71